

Bulletin de la Fédération des C.I.L

N° 8 - AVRIL 2008

Éditorial

Avril 2008, les élections municipales et cantonales sont passées. Peu de changements à Toulon, si ce n'est notre Maire qui passera un peu plus de temps à Paris en tant que Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire et quelques adjoints qui ont changé d'attribution. Il est donc possible de penser que la ligne générale de gouvernance de la ville ne va pas changer, du moins nous le supposons.

Sur notre territoire, en ce qui concerne le littoral, nous aurons une nouvelle interlocutrice : Madame Verdery-Cochetel, qui nous l'espérons prendra à bras le corps quelques uns de nos problèmes récurrents : aménagement de la 4ème anse, dragage du port St Louis, poursuite du sentier de la Mitre jusqu'à la Tour Royale...

En ce qui concerne l'environnement et le développement durable, Monsieur Guy Le Berre en a la charge, sachant que l'environnement urbain, avec l'urbanisme, reste sous la responsabilité du docteur Philippe Sans.

Nous nous posons des questions sur cette distinction entre environnement et développement durable d'une part et environnement urbain d'autre part. Au moment, où au niveau national, on regroupe dans un même ministère l'aménagement et le développement durable, il apparaît

Sommaire :

<i>Editorial</i>	P 1
<i>Dans les quartiers de Siblas et Val Fleuri</i>	p 2
<i>Sainte Musse bouge</i>	p 2
<i>Enfouissement des lignes électriques</i>	p 3
<i>Une charte municipale contre le bruit ?</i>	P 4
<i>C.I.L adhérents, comment les joindre ?</i>	P 4

qu'à Toulon on scinde ces thèmes. Espérons que les frontières et les attributions en seront bien définies.

En tout état de cause nous sommes satisfaits que le terme « développement durable » apparaisse dans les attributions d'un adjoint.

En ce qui nous concerne, sur ce vaste territoire, qui part des pentes du Faron pour descendre jusqu'à la mer, nous tacherons de continuer à avoir une démarche intégratrice, mêlant urbanisme, environnement et développement durable.

Ces trois mots doivent être les guides de toutes nos actions lorsque nous nous pencherons sur le bassin versant de l'Eygoutier, sur les problèmes de circulation, sur le PLU, sur les déchets, sur les pollutions... sur toutes les questions qui doivent améliorer le cadre de vie des habitants de l'est toulonnais.

Cette approche dans notre travail, privilégiant les souhaits des habitants, nous espérons pouvoir la partager avec nos élus car ce sont eux qui décident, mais ce sont eux aussi qui doivent nous informer en toute transparence.

Jean Écochard

Publication gratuite de la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais

Immeuble communal « la Roseraie » 43 Bd de la Roseraie 83100 Toulon

Tél./Fax: chez le Président 04.94.41.06.98 – chez le secrétaire général: 04.94.42.02.99

Courriel : federation.cil.est@free.fr

site : <http://www.federation-cil-toulon-est.org/>

Agrée par le ministère de l'Environnement le 05/11/1979

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ne pas jeter sur la voie publique

Dans les quartiers de Siblas et de Val Fleuri

De la friture sur la ligne 23

Aucune ligne de bus ne desservait directement ces quartiers. Deux lignes, les 23 et 40 arrivaient dans le haut de Siblas, après avoir fait un détour par Claret, sur des parcours identiques à partir du port marchand, excepté au niveau de la gare.

Lors de la réorganisation de l'avenue François Fabié, notre CIL a demandé qu'à partir de Mayol l'une de ces 2 lignes soit déviée pour monter directement, par la rue St. Bernard, la rue F. Fabié et l'avenue de Siblas. Que soit organisée une réunion avec les responsables concernés afin d'évaluer l'impact de ce changement.

Sans aucune concertation, il a été décidé que la ligne 23 serait déviée et mise en essai jusqu'en juin 2008. Aucune information n'ayant été faite dans les quartiers concernés.

Ce changement d'itinéraire provoque des réclamations d'usagers qui sont déjà pourvus d'autres lignes de bus (le 3 qui dessert la gare) ce qui n'est pas très charitable.

Il y a effectivement un petit problème pour la desserte de la gare et en cela aussi pour les habitants de Siblas. Une concertation avec les responsables des transports aurait résolu ce problème.

Il y a des solutions :

Route du Faron et traverses

Après plusieurs années de réclamation, les travaux de réfection de la partie en double sens de la route du Faron ont débuté.

Nous aurions aimé un élargissement de cette partie, mais seul un recalibrage à certains endroits a été possible à peu de frais.

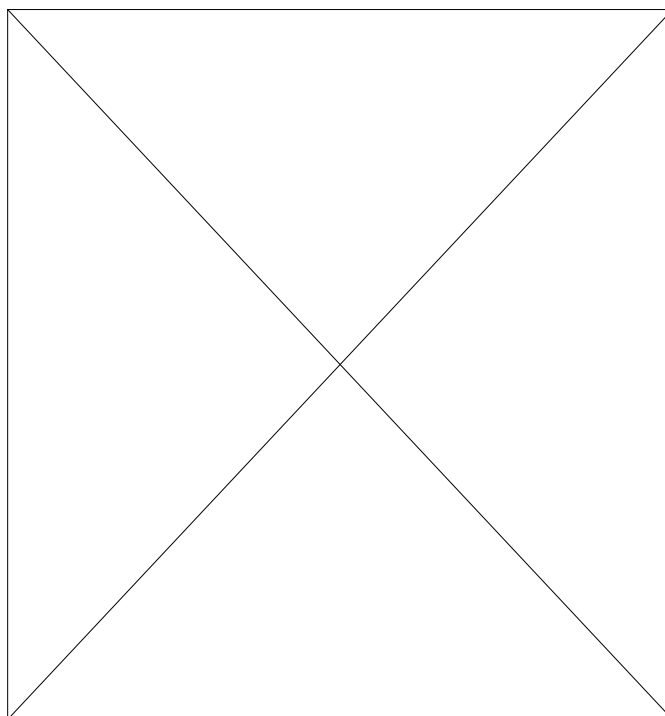
Outre un renforcement de parties qui s'effondraient, un nouveau revêtement sera posé ainsi que des barrières de sécurité en bois.

Nous avons demandé que soit mis en place des passages surélevés afin de limiter la vitesse des véhicules qui descendent.

Il est aussi demandé que les parcelles de terrain appartenant à la ville soient débroussaillées, car elles sont un véritable danger en cas d'incendie pour les habitations qui les jouxtent.

Une traverse reliant le Bd Ceccaldi à la route du Faron vient d'être remise en état, nous souhaitons, depuis longtemps, qu'elle porte le nom d'un grimpeur réputé dans notre ville : Pierre LOUIS, nous voudrions l'inaugurer.

Le CIL Siblas Val Fleuri



- Soit la déviation de la ligne 40 au lieu de la 23
- Soit un crochet de la ligne 40 par la gare.

Nous insistons sur cette ligne qui a un intérêt stratégique et qui doit donc être pérennisée. C'est la 1^{ère} vraie ligne Nord/Sud desservant, outre le centre Mayol et le marché, le lycée Dumont d'Urville, l'université, les impôts, le collège Peiresc, le cimetière, le Conseil Général et la Préfecture

Le CIL Siblas Val Fleuri

Sainte Musse bouge

Les grues des chantiers poussent comme des champignons, notre quartier embelli sera mieux équipé, mais une verrue demeure sur la rue Ste Claire Deville, je veux parler des puces dominicales. Ce jour-là tous arrivent pour vendre tout et n'importe quoi.

Ici, tout le monde peut vendre, du professionnel qui ne paye pas de taxe au vide-grenier aux pauvres hères vendant ce qu'ils ont recueilli dans les conteneurs à déchets. Depuis longtemps nous demandons à la mairie le respect de la loi sur l'occupation des trottoirs où la vente est interdite.

Les habitants du quartier n'apprécient pas du tout cette manifestation occasionnant stationnement anarchique, saleté et difficultés d'accès dans les résidences.

Nous proposons une concertation sur ce problème à l'équipe municipale afin de trouver des solutions acceptables pour tous.

Gilbert Daumas

Enfouissement des lignes électriques

Avant propos

Cet article a pu être fait grâce aux apports de M. Didier Masson vice-président du CIL Port Marchand, Mourillon centre, Lamalgue.

Ce problème préoccupait depuis de nombreuses années la Fédération des CIL, malheureusement sans grand succès du côté de la Mairie et d'EDF. En 1999, EDF avait un programme d'enfouissement des lignes sur les cantons toulonnais. Il semble que la majorité des opérations n'aient pas vu le jour.

En 2006 la Fédération des CIL de l'Est toulonnais a effectué avec les CIL concernés, un recensement photographique des zones à risques pour les piétons du fait de poteaux EDF. Il a été transmis à la Mairie. Depuis aucune nouvelle.

Si nous accordons de l'importance à ce problème ce n'est pas seulement pour des raisons esthétiques et paysagères, encore qu'il s'agisse de notre cadre de vie, mais beaucoup pour une incompatibilité d'occupation du sol avec les piétons, mettant en jeu leur sécurité.

La France par rapport à ses voisins et le traitement du problème dans d'autres villes.

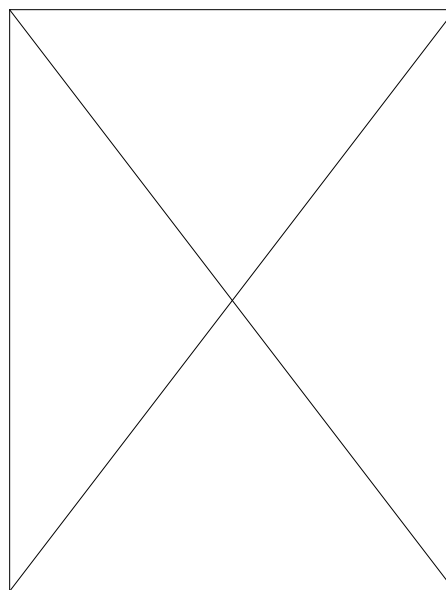
(source : rapport du député Christian Kert octobre 2000)

Le coût d'enfouissement pour la basse et moyenne tension était d'environ 40 F/m en 2000 et la France, pour la basse tension était très en retard avec un taux d'enfouissement de 27% alors que le Royaume Uni était à 81%, l'Allemagne à 75%, l'Italie à 28%, ... A t-on rattrapé ce retard ? Nous n'avons pas de données actualisées, mais nous en doutons.

Dans d'autres villes, à Lyon par exemple, celle-ci réalise avec ses partenaires (communauté urbaine, EDF, France Télécom, ...) des travaux d'enfouissement sur voies publiques. Cela se fait à travers une convention de concession de distribution électriques (conclue en 1993) entre la ville et EDF qui stipule que pour ces travaux, EDF maître d'ouvrage, assure la conduite d'opération et supporte 40% du coût hors taxes. Par ailleurs France Télécom disposant également de câbles aériens, assure le câblage enterré de ses réseaux, le génie civil étant pris en charge par la ville.

Et à Toulon ?

Nous croyons savoir que la ville avait décidé d'investir annuellement 300.000€ pour l'en-



Un poteau de 1^{ère} jeunesse Av. de la résistance

-fouissement, EDF faisant de même. Nous ne savons pas ce qui a été investi ces dernières années, si ce n'est une opération Avenue de Siblas.

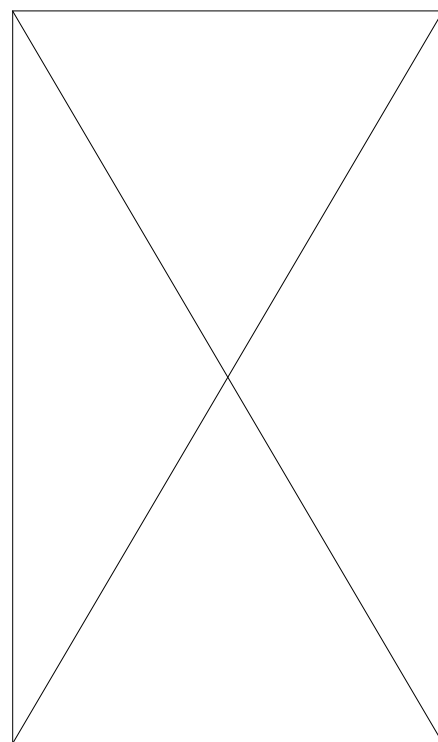
Il faut savoir aussi, que dans la plupart des cas le remplacement des câbles aériens lors d'enfouissement

est fait avec des câbles neufs impliquant un gainage et donc augmentant leur valeur et la durée probable d'utilisation des réseaux

Des photos comme celles illustrant cet article, on pourrait en prendre des dizaines dans tous les quartiers de Toulon. Elles montrent que dans beaucoup de cas les poteaux sont le support d'une signalisation routière, alors après enfouissement trouvons des solutions intelligentes !

Ces poteaux qu'ils soient métalliques ou en béton sont dans la plupart des cas en très mauvais état et sont en eux-mêmes un danger.

L'enfouissement dans les rues de nos quartiers n'est plus seulement un problème d'image, mais devient un réel problème de sécurité. Espérons que tout sera fait pour y remédier.



Rue François Nardi, tout un programme !

Une charte municipale contre le bruit ?

Notre journal doit-il encore ouvrir ses colonnes pour reparler du bruit, un sujet si souvent débattu, avec si peu de résultat ?

Cela fait des années que le Mourillon se plaint du bruit excessif en bord de mer; de cette « vitrine de Toulon » qui l'empêche de dormir quatre mois sur douze, même fenêtres fermées (en plein été). Ainsi pendant la saison 2007, pour conjurer une météo défavorable, les établissements du bord de mer et les activités publiques organisées sur les plages, ont redoublé le volume de leurs amplificateurs: techno et micros s'en sont donné à cœur joie.

Comment ces dépassements sont-ils possibles, alors que le Préfet du Var rappelle (arrêté de 2002) que **tout bruit gênant est interdit**, en particulier après 22 heures? La réponse est simple: s'il estime que pour « faire bouger Toulon » il est nécessaire de faire du bruit, le Maire a le pouvoir de déroger à ce principe. Mais ce que demande le CIL du Mourillon c'est que les dérogations autorisées par la mairie dans ce sens soient fixées publiquement.

Et plus exactement, comme on le fait ailleurs, qu'une charte municipale de lutte contre le bruit soit établie par la mairie en relation avec les professionnels du bord de mer et les CIL représentant les riverains. Tant que cette charte ne sera pas établie, on n'aura aucune idée précise du bruit que l'on impose aux Mourillonnais et les forces de police ne pourront pas faire respecter la loi.

Après cette mauvaise saison 2007 et deux réunions sans résultat concret, le CIL vient d'obtenir de la mairie l'engagement qu'on allait établir cette charte contre le bruit. Charte provisoire en vue de la saison 2008, mais qu'on aura tout le loisir d'améliorer dans la suite. On pourra aussi l'étendre à d'autres nuisances sonores comme celles des deux roues dont tout le monde se plaint.

Les CIL vivent d'espoir, mais aussi de certitudes: pourquoi ce qui marche ailleurs ne marcherait-il pas à Toulon ?

Jean-Marie Roy

C.I.L adhérents: comment les joindre ?

- Ameniers : cil.ameniers@wanadoo.fr - présidente : Mme Rollande Benoit
- Les Amoureux/La Barre/La Roseraie : 04 94 42 16 48 - président : M. Jean-Marc Madoui
- Cap Brun/Petit Bois : president@cil-capbrun-petitbois.org - président : M. Christian Fabre
- Champ de Mars : 04 94 46 08 36 - président : M. Daniel Garcin
- Font Pré/Brunet : benoit.mignon@wanadoo.fr - président : M. Benoit Mignon
- Mourillon centre/Port Marchand/Lamalgue : henri.mondino@wanadoo.fr - président : M. Henri Mondino
- Mourillon sud/La Mitre : jmroy@noos.fr - président : M. Jean-Marie Roy
- Toulon Nord-Est : president@cil-toulon-nord-est.fr - président : M. Alfred Saki
- La Palasse/La Barentine : 04 94 31 22 41 - président : M. Michel Tatar
- Pont du Suve/Collet de Gipon : ljbouyer@free.fr - président : M. Laurent Bouyer
- Port de Plaisance : jean.ricard@noos.fr - président : M. Jean Ricard
- La Rode - présidente : Mme Marcella Leca-Piasco
- Saint Musse/La Ginouse : 04 94 23 23 95 - président : M. Gilbert Daumas
- La Serinette : 04 94 41 36 40 - président : M. Louis Turle
- Sibles/Val Fleuri : postmaster@cil-siblasvalfleuri.com - président : M. Jacques Chevrier
- Super Toulon/Faron : acomb@wanadoo.fr - présidente : Mme Annie Combes
- Les Trois Quartiers : cil.3.quartiers@orange.fr - président : *en cours de changement*